

Informations Polynésie française

Départ/Enregistrement

Dans le cas où votre vol a été réservé auprès de nos services, veuillez-vous présenter 2h avant le décollage pour un vol moyen-courrier/ 3h pour un vol long-courrier avec pièces d'identité valides et convocation au guichet d'enregistrement de la compagnie aérienne. En cas de présentation moins de 1h30 avant le départ, nous ne pourrions être tenus responsable des éventuelles conséquences que cela pourra engendrer. Vous trouverez les coordonnées de notre représentant à l'aéroport sur votre billet d'avion. Si votre vol n'a pas été réservé auprès de nos services, merci de vous renseigner auprès de votre compagnie aérienne.

Voyager sans billet d'avion : Dans certains cas, vous ne disposez d'aucun billet papier, mais vous voyagez grâce à des billets électroniques appelés aussi E-Tickets (ETIX). Ils sont acceptés aux guichets automatiques de l'aéroport ou comptoirs d'enregistrement (check-in) sur présentation de votre pièce d'identité. Veuillez noter que sur les vols courts et moyens courriers, toutes les compagnies aériennes ne servent pas de repas classique. Merci de vous renseigner avant votre départ auprès de votre compagnie aérienne.

Pour les vols au départ de Paris (CDG / ORY) : nous vous invitons à vérifier l'aéroport et le terminal de départ sur le site <http://www.parisaeroport.fr/passagers/les-vols/vols-depart/informations-vols-depart> (informations sous réserve de modification).

Les billets électroniques (E-tickets) sont émis directement dans le système informatique de la compagnie aérienne. Veuillez retirer votre carte d'embarquement sur présentation de votre pièce d'identité valide, au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne

Si aucune référence n'apparaît ci-dessous, vous n'avez pas d'enregistrement en ligne à faire.

Si votre vol est opéré par U2/ X3 /ou FR, l'enregistrement en ligne est obligatoire, sinon risque de refus d'embarquement par la compagnie ou de frais d'édition de carte d'embarquement à l'aéroport.

Si vous voyagez sur une compagnie régulière et qu'un numéro de réservation compagnie apparaît ci-dessous, il est vivement conseillé de vous enregistrer pour éviter une situation de surbooking le jour du départ.

Vérifiez les infos vol sous www.checkmytrip.com en saisissant votre numéro de réservation (création d'un compte nécessaire pour consultation).

Vérifiez les infos vol sous www.viewtrip.com en saisissant votre numéro de réservation et votre nom de famille.

Bagages

Veuillez noter que les franchises bagages peuvent varier selon la compagnie aérienne. La politique du bagage unique ou pièce concept autorise sans supplément 1 bagage en soute de maximum 15 à 20 kg, ainsi qu'un petit bagage à main pour chaque voyageur. Les enfants de moins de 2 ans n'ont droit ni à leur propre siège dans l'avion, ni à une franchise bagage. Veuillez s'il vous plaît vous renseigner en temps utile directement auprès de la compagnie aérienne (par exemple sur leur site internet) quant à la franchise bagage autorisée sur votre vol. Pour le transport d'équipements de sport de grandes tailles tels que vélos, matériels de plongée, golf ou surf merci de contacter votre agence de voyage. Veuillez noter que le transfert des bagages de sport hors gabarit de/vers l'hôtel est disponible sur demande et peut engendrer des frais supplémentaires sur place.

En cas dommage ou de perte de vos bagages sur votre vol, vous devez le signaler immédiatement à la compagnie aérienne à l'aide du formulaire PIR (Property Irregularity Report). Vous aurez besoin de ce certificat pour obtenir un dédommagement de votre assurance.

Arrivée/Transfert

À votre arrivée à l'aéroport, et selon les indications mentionnées sur vos documents de voyage, vous serez accueillis par l'un de nos représentants en charge de l'organisation de votre transfert vers l'hôtel.

Si vous ne voyez pas de représentant, merci de vous rendre au comptoir de notre réceptif dont le nom figure sur votre voucher « transfert » (sur la plupart de nos destinations, notre réceptif est Meeting Point)

Il est possible qu'un seul bus desserve plusieurs hôtels et que notre représentant ne puisse vous accompagner personnellement sur votre lieu de villégiature. Sur de nombreuses destinations, le transfert est assuré par un système de navette (shuttle) en fonction des vols à l'arrivée ce qui peut générer de l'attente à l'aéroport.

Les parents sont informés qu'il n'y a pas de siège adapté pour les enfants ou bébés à bord des transferts et qu'ils sont responsables de la sécurité pendant le trajet.

Pour les transferts privés, si vous n'êtes pas attendu à la sortie Bagages par un représentant avec un panneau à votre nom, merci de vous rendre au comptoir aéroport indiqué où vous serez orienté vers votre véhicule.

Si votre vol a du retard, merci de contacter soit notre assistant aéroport soit le numéro d'urgence à destination afin que dans la mesure du possible mais sans aucune garantie, votre transfert puisse être modifié et organisé en fonction de la nouvelle heure d'arrivée. A défaut de contact, vous devrez prendre un taxi à vos frais et aucun remboursement du transfert ne sera possible.

Agence locale

Vous pourrez contacter notre partenaire local pour les réservations d'hôtels, de transferts, d'excursions, de l'Island Hopping ou du Tahiti Tours au numéro suivant : 00689-40464046

Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 08h00 à 12h00.

Les coordonnées de votre interlocuteur pour les croisières seront mentionnées sur les documents qui vous seront remis sur place.

Transfert/Vol retour

Vous serez informé au plus tard 24 heures avant la date du vol retour, mais pas avant les 48 heures précédant votre retour, sur les horaires exacts pour votre transfert vers l'aéroport par le biais d'une note écrite affichée sur notre tableau d'informations ou dans notre classeur d'informations, à condition que ce soit inclus dans votre forfait voyage. Si exceptionnellement, vous n'aviez pas eu d'information, nous vous demandons impérativement de contacter notre représentant. Sinon, les coûts des transports manqués seront à votre charge.

Tous les clients organisant eux-mêmes leur séjour, ne pourront pas être informés par notre représentant des éventuelles modifications d'horaires. Nous leur recommandons vivement de se faire reconfirmer les horaires de vol au moins 2 jours avant le vol retour auprès de la compagnie aérienne correspondante. Nous faisons appel à votre compréhension et nous excusons, si ces obligations sont à la charge des clients.

Tous les horaires sont donnés en heure locale. Le signe « + » signifie une arrivée le lendemain.

Constructions

En raison d'une forte demande, l'augmentation des travaux de construction est conséquente. Ces travaux sont très souvent réalisés à court terme et ne sont généralement pas prévisibles. Nous vous informerons dès que possible.

Formalités d'entrée

Le respect des procédures d'entrée et de sortie des pays est de la responsabilité de chaque voyageur. Les ressortissants suisses doivent être en possession d'un passeport valable 3 mois après la date de retour. Les ressortissants français doivent être en possession d'un passeport valable après la date de retour. Les inscriptions des enfants dans le passeport des parents ne sont pas valides et ne permettent pas à l'enfant de passer la frontière. Tous les enfants doivent donc disposer (dès la naissance) de leur propre passeport lors de voyages à l'étranger. Aucun visa n'est nécessaire.

Les ressortissants d'autres nationalités devront se renseigner auprès de leur ambassade ou consulat respectif.

Pour les mineurs voyageant seuls ou avec un parent, toutes les informations sont disponibles sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>

Si vous vous rendez en Polynésie française, en emportant avec vous certains objets usuels (caméras, appareils photos, magnétophones, postes de radio, etc.), n'oubliez pas de vous munir des documents justifiant de leur situation régulière : factures d'achat, quittances douanières, une carte de libre circulation sera délivrée gratuitement par les services douaniers. à défaut de déclaration, le matériel risque d'être saisi.

Les passagers qui auront réservé un vol via les Etats-Unis devront se tenir informé des formalités nécessaires au transit de ce pays. Les ressortissants d'autres nationalités devront se renseigner auprès de leur ambassade ou consulat respectif. Pour les mineurs voyageant seuls ou avec un parent, toutes les informations sont disponibles sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

A condition de détenir un passeport conforme aux critères définis par les Etats-Unis (cf. tableau explicatif sur le site <https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/>) et d'obtenir une autorisation électronique de voyage (ESTA), le programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program - VWP) permet aux ressortissants français d'accéder sans visa au territoire américain, soit en transit, soit pour un séjour touristique ou d'affaires de 90 jours maximum (s'entendant par la possibilité de signer des contrats, de passer des commandes, de participer à des séminaires ou de rencontrer des clients). NB : le passeport d'urgence ne permet pas d'entrer aux Etats-Unis sans visa.

L'AUTORISATION ELECTRONIQUE DE VOYAGE : ESTA

Le ressortissant français qui se rend aux Etats-Unis par la voie aérienne ou maritime et qui bénéficie du VWP doit obligatoirement solliciter, via Internet, une autorisation électronique de voyage avant le départ (Electronic System for Travel Authorization - ESTA).

L'ESTA peut être obtenue en répondant aux questions posées sur le site Internet <https://esta.cbp.dhs.gov/>, seul site habilité par les autorités américaines et permettant un paiement en ligne par carte bancaire. Le formulaire est à renseigner en langue anglaise, mais les instructions sont disponibles en langue française.

La demande d'autorisation peut être déposée à tout moment avant le voyage. Le ministère américain de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security) recommande cependant d'effectuer cette formalité au moins 72 heures avant le départ.

L'ESTA permet de voyager dans le cadre du VWP mais ne constitue pas un droit d'entrée sur le territoire américain, lequel reste accordé ou refusé à l'arrivée par l'officier d'immigration.

L'autorisation est valable 2 ans à compter de la date de délivrance, mais doit être renouvelée en cas de changement de situation (nom, prénom, sexe, nationalité, passeport, réponses différentes aux questions posées, etc.), ou si la date de validité du passeport est inférieure à ce délai de 2 ans. Pour tout nouveau voyage pendant la période de validité de l'autorisation, il conviendra de mettre à jour via Internet certaines informations (numéro de vol et adresse de destination) dans son dossier ESTA et bien évidemment de voyager avec le passeport déclaré sur le formulaire ESTA.

Les personnes ayant la double nationalité, étant également citoyens de l'Iran, l'Irak, la Syrie ou le Soudan, sont exclus de la participation au programme d'exemption de visa. Les voyageurs qui ont séjourné depuis le 01/03/2011 en Iran, Irak, Syrie ou au Soudan, sont exclus de la participation au programme d'exemption de visa. Le 18/02/2016 les pays concernés ont été étendus : la Libye, le Yémen et la Somalie sont aussi concernés. Les seules exceptions sont les voyageurs qui ont séjourné dans l'un de ces pays en tant que membre du personnel à temps plein du gouvernement fédéral ou les membres des Forces armées. Le gouvernement des États-Unis étudie à l'heure actuelle la possibilité d'accepter l'entrée sur le territoire, après évaluation individuelle, de certains ressortissants des pays susnommés y ayant séjourné après le 01.03.2011, comme les journalistes, employés d'ONG, d'organisations internationales, et voyageurs d'affaire d'Iran et Irak.

Ainsi pour toute nouvelle demande du système électronique d'autorisation ESTA les données suivantes seront vérifiées : précédents voyages en Irak, Iran, Syrie et Soudan. La durée de ces formalités ainsi que les mesures dans lesquelles sont accordés ces dérogations ne sont pas encore définies à l'heure actuelle.

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris recommande aux voyageurs relevant de l'une des deux catégories ci-dessus qui ont déjà ou qui entendent effectuer une demande d'accès au territoire américain au moyen du système électronique d'autorisation ESTA d'envisager de solliciter un visa. La procédure d'obtention d'un visa demeure inchangée et permet aux voyageurs concernés de faire état de leur situation particulière lors de l'entretien. Plus d'information sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/etats-unis/#entree>

Géographie

La Polynésie est constituée de 5 Archipels: Les îles de la Société (îles du vent et îles sous le vent), les îles Marquises, les Australes, Les Tuamotu et les Gambier. Cet ensemble, aussi vaste que l'Europe, est au centre du triangle polynésien (Hawaii, île de Pâques, Nouvelle-Zélande), véritable continent "maritime" de par la similitude de l'histoire, des langues, coutumes, et cultures. La Polynésie française est un territoire d'outre-mer français, situé dans l'océan Pacifique Sud. Elle s'étend sur environ 4200 km² émergés dispersés sur 2,5 millions de Km² (c'est-à-dire la surface de l'Europe). Elle se compose de 118 îles.

Informations santé

Au sujet des risques de maladies transmises par les moustiques (paludisme, dengue, chikungunya et zika), la prévention doit être individuelle et repose donc essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques (vêtements longs, répulsifs anti-moustiques, climatisation, moustiquaire) nuit et jour. Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin traitant si des vaccinations ou autres précautions sont nécessaires avant votre départ et si vous suivez un traitement particulier. Nous vous recommandons également de vous renseigner auprès de votre médecin, centres médicaux ou des services de vaccination des maladies tropicales afin de prendre connaissance des risques médicaux encourus sur place.

Dans beaucoup de pays, les repas ne sont pas préparés comme chez vous. Pour parer à des troubles digestifs, nous vous recommandons de manger des légumes cuits, des fruits que vous aurez pelés vous-même. Évitez les glaçons et l'eau du robinet et buvez de préférence de l'eau minérale. Si malgré toutes ces précautions vous rencontrez des problèmes, notre représentant vous assistera pour vous trouver une pharmacie ou un médecin.

Toutes les informations santé par pays peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html.

Sécurité

Nous vous conseillons de toujours vérifier que vos bagages ont bien été placés dans votre bus et qu'ils n'ont pas été oubliés dans la soute une fois sur place ou au retour à l'aéroport..

Veillez à ce que vos valises et sacs soient fermés à clé, et ne les laissez pas sans surveillance. Les vols peuvent ainsi être évités. Veuillez déposer votre argent, vos papiers d'identité et vos objets de valeur dans le coffre-fort de votre hôtel. Il est également recommandé d'avoir une photocopie de ses papiers d'identité sur soi.

Sécurité en matière de baignade :

Se baigner en mer est dangereux. Les courants de la mer sont souvent sous-estimés et votre force physique est surestimée. Nous vous prions donc de surveiller vos enfants en permanence (également à la piscine de l'hôtel). Pour profiter des joies de la baignade, nous vous invitons à consulter les sites internet sur les règles de sécurité en matière de baignade. Il est conseillé de se baigner sur les plages protégées et de ne pas se baigner seul. Soyez attentif aux drapeaux et à leur signification. Informez-vous sur les conditions météorologiques auprès de l'hôtelier ou des personnes compétentes.

Avertissement aux voyageurs :

Selon le Ministère des Affaires Etrangères, aucune région du monde ni aucun pays ne peut être considéré comme étant à l'abri du terrorisme. A ce titre, toutes les destinations proposées peuvent être considérées comme des destinations à risque, tant au titre d'actes terroristes qu'au titre de défaillances climatiques. Ces événements, indépendants de notre volonté, ne sauraient engager la responsabilité de FTI Voyages. Toutes les informations complémentaires peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html.

Assurance :

Dans certains pays, à votre arrivée, vous devrez présenter la copie d'un contrat d'assurance voyage ou maladie qui prendra en charge les frais médicaux engendrés sur place. Par précaution, veuillez-vous informer sur les conditions d'entrée actuelles de votre destination. Il est fortement recommandé de souscrire une assurance annulation, responsabilité civile, maladie et accident. Une assurance annulation vous protège contre les frais d'annulation, en cas d'annulation intempestive de votre séjour (pour maladie par exemple). Les coûts d'hospitalisation ou de soins médicaux peuvent être très élevés. Afin de couvrir un maximum de frais, procurez-vous une assurance complète auprès de votre compagnie d'assurance ou renseignez-vous auprès de votre agence sur nos produits d'assurance.

Garantie des prestations et assistance

Si vous ne deviez pas être satisfait des prestations, nous vous invitons, dans votre propre intérêt, à en informer rapidement notre représentant sur place, afin de vérifier au plus vite si nous pouvons trouver une solution pour vous donner entière satisfaction.

Réseaux de téléphonie mobile

Veuillez noter que les contrats de téléphonie mobile européens ne permettent pas toujours une réception en Polynésie Française. Renseignez-vous auprès de votre fournisseur sur les conditions d'utilisation de votre abonnement à l'international, notamment en Polynésie Française. En cas de problème, vous avez la possibilité d'acheter une carte SIM pour un montant d'environ 9EUR, les supermarchés et les magasins www.vini.pf ou www.vodafone.pf

Vols intérieurs

Veuillez présenter vos bons d'échange à notre partenaire sur place qui vous fournira votre billet d'avion. La franchise bagage pour les vols intérieur est de 20 kg par personne. Entre un vol international et un vol intérieur, un transit de 120 minutes est recommandé, entre 2 vols intérieurs, 45 minutes.

Cybercafés

A Tahiti, Moorea, Huahine, Bora Bora et Raiatea vous trouverez des cybercafés. La majorité des hôtels proposent à leur clientèle un coin internet.

Vêtements

Nous vous recommandons d'emporter des vêtements légers et estivaux, un maillot de bain, des vêtements confortables et pour les nuits plus fraîches un pulllover. Pensez à vous munir également d'un chapeau, de crème solaire et de crème ou lotion anti-moustiques.

Climat

Le climat est tropical avec une saison des pluies de Décembre à Février, mais il fait tout de même très chaud. La meilleure saison est de Mars à Novembre.

Prix

Quelques mots sur les prix en Polynésie française : la Polynésie française ne connaît pas l'impôt sur le revenu. Pour trouver une autre ressource fiscale, l'Etat applique une taxe très élevée sur les produits de la vie quotidienne. et sur les diverses importations de marchandises

Circuit/Modification des prestations

Certains événements peuvent modifier les prestations réservées, par exemple pour les circuits, par les conditions météorologiques, les horaires d'ouverture, les jours fériés etc. Bien entendu le contenu du programme des circuits garde son caractère.

Routes

La conduite se fait à droite. Pour louer un véhicule, un permis de conduire international est nécessaire.

Taxe de séjour/Impôt

Sur chaque île, une taxe de séjour sera à versée. Elle s'élève à environ 2EUR par jour et par personne de plus de 12 ans. Il y aura également une taxe locale à régler sur les îles de Manihi et Ahe à la fin de votre séjour. Elle s'élève à environ 0,84EUR par jour et par personne si vous avez résidé dans un hôtel et à environ 0,42EUR si vous avez résidé dans une maison d'hôtes ou une pension (sauf pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents).

Pourboires

Le pourboire n'est pas d'usage, mais si vous avez été satisfait d'un service, il sera apprécié.

Modification et/ou annulation sur place

Veillez noter que vous avez souscrit un contrat de voyage avec des prestations individuelles et que celles-ci ne peuvent être modifiées partiellement. Si une fois sur place, vous décidez de modifier le programme de vos vacances et de ne pas faire usage de certaines prestations ayant fait l'objet d'une réservation, veuillez en informer aussitôt notre représentant, afin de vous faire éventuellement rembourser une partie des prestations non utilisées. Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne pouvons effectuer de remboursement lorsque les prestations annulées nous ont été facturées par le prestataire de service local. Si des modifications venaient à intervenir et que les prix des prestations devraient être plus élevés, cette différence devra être réglée sur place par vos propres moyens.

Perte du passeport ou du billet d'avion

En cas de perte de votre passeport, veuillez vous adresser à notre représentant local ou directement à l'ambassade. Veuillez noter que la déclaration de perte à la police est nécessaire. Si vous perdez votre billet d'avion, veuillez vous adresser à notre agence locale.

Ambassade de Suisse:

Rue des Poilus Tahitiens , 98713 Papeete / Tahiti
Tel. + Fax : 00689 40 420 030

Préfecture de Polynésie Française:

BP 116, Papeete / Tahiti
Tél. : 00 689 40 46 86 86 - Fax : 00 689 40 46 86 89

Monnaie/Mode de paiement

La monnaie locale est le Franc (CFP). 1 CFP = 0,0083 EUR, 1 EUR = 119,33 CFP.

Eau et électricité

Dans certains pays, des coupures d'eau et/ou d'électricité peuvent survenir pendant la saison estivale. Les pénuries d'eau peuvent être occasionnées par de grandes sécheresses, qui augmentent considérablement le prix de l'eau. Nous vous prions d'en user avec parcimonie. Les générateurs d'énergie ne prennent pas toujours le relais suite. Cependant, la plupart des hôtels disposent de leur propre générateur de secours.

Décalage horaire

Moins 11 heures en hiver et Moins 12 heures en été de décalage horaire avec la Polynésie.

Conditions douanières

Par adulte, il est possible d'importer en France ou en Suisse, 200 cigarettes ou 25 cigares ou 250g de tabac, 1 litre de spiritueux et 50g de parfum ou 25cl d'eau de toilette ainsi que des objets personnels. Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur les sites : www.douane.gouv.fr ou www.ezv.admin.ch